



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR

Limoges, le 02/09/2020

Affaire suivie par :
Sandrine Maud
Tél : 06 13 36 56 31
Mél : sandrine.maud@ac-limoges.fr

Sandrine Maud et Catherine Plankeele
Inspectrices pédagogiques régionales de LVE

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'espagnol

S/c des Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2020

Chers collègues,

Nous sommes heureuses de vous retrouver en cette rentrée et nous espérons que vous avez pu vous ressourcer pendant l'été. Nous n'ignorons pas les interrogations légitimes qui entourent cette rentrée et nous voulons vous assurer de notre soutien tout au long de l'année qui s'annonce.

Face à la crise sanitaire, nous avons su réagir collectivement, avec efficacité et créativité. Vous avez été à la hauteur de la mission qui vous a été confiée et nous vous renouvelons nos remerciements pour votre engagement.

La situation particulière ne doit pas nous empêcher de souhaiter la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie, à féliciter les lauréats de concours, à remercier chaleureusement les tuteurs, référents et formateurs, le tout sans oublier de respecter les gestes barrières !

Le confinement a accentué les inégalités et certains élèves vont certainement être en difficulté en cette rentrée. Il nous appartient de rétablir l'égalité entre les élèves en identifiant les besoins de chacun afin d'apporter une réponse aussi personnalisée que possible. Voici quelques pistes :

- Adapter les contenus et les objectifs de votre enseignement aux capacités et aux aspirations des élèves, étant entendu que le niveau visé aux examens reste le même, adaptation ne signifiant pas abaissement des exigences. L'essentiel est que les élèves progressent.
- Le temps de présence en classe est un moment d'apprentissage précieux et nous le savons désormais. Il doit donc être le lieu privilégié de l'interaction orale, de l'échange, du dialogue, de la régulation et de la mise en commun. Cela nous amène à réfléchir à ce qui peut être « externalisé » : lectures, visionnage de séquences vidéo, prise de connaissance d'un document iconographique, écoute d'un document sonore, etc.
- Afin de cerner le niveau des élèves, nous vous proposons de les inviter à faire eux-mêmes le point sur les activités langagières dans lesquelles ils se sentent particulièrement à l'aise ou au contraire moins performants. L'auto positionnement permet de faire entrer les élèves dans une dynamique de progression.
- La logique de cycle apporte beaucoup de souplesse. Toute pression est donc inutile.

Vous pouvez également consulter les notes de rentrée de l'Inspection Générale des Langues Vivantes :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp/spip.php?article709>

L'oral et la formation des élèves à la prise de parole est le grand enjeu de l'année et ce quel que soit le niveau concerné. Les langues vivantes, riches de leur expérience, doivent être force de proposition dans la construction de cette compétence transversale. Le travail d'équipe, en interlangue, nous permettra de jouer pleinement notre rôle. Dans cette dynamique, deux formations interlangues sont proposées au Plan Unique de formation (cf. Formation continue). Quant aux projets interlangues, ils auront toute leur place pendant la Semaine des langues.

Cadre général

Enseignement des langues et enseignement en langues

La circulaire de rentrée rappelle que la maîtrise d'au moins deux langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. Dans le cadre de la montée en puissance du Plan langues, les enseignements de langue et en langue (DNL et ETLV) doivent continuer à être développés au collège et au lycée. Cette augmentation du temps d'exposition aux langues est nécessaire pour améliorer les compétences des élèves dans chacune des activités langagières.

Connaitre et se confronter à d'autres cultures permet à l'élève, citoyen de demain, d'élargir ses horizons. A cet égard, l'ouverture de toutes les disciplines aux langues vivantes relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage.

Dans ce cadre et afin d'accompagner au mieux les équipes, nous avons choisi de proposer au Plan Unique de formation (PUF), plusieurs stages :

- Volet C : Certification complémentaire en DNL, pour connaître les modalités et les attendus de la certification complémentaire. (p.107, N° du dispositif 20A0220133, module 37924)
- Volet A : PLD-Enseigner une DNL, une journée de formation destinée aux professeurs de discipline non linguistique (DNL), quelle que soit la langue dans laquelle ils enseignent. Madame Plankeele et moi-même comptons sur vous afin de relayer cette information auprès de vos collègues, qu'ils soient titulaires ou non de la certification complémentaire, et quelle que soit leur discipline d'origine (p.52, N° du dispositif 20A0220080, module 37931)
- Volet A – PLD – ETLV, (p.51, N° du dispositif 20A0220078, module 38104), avec nécessité de s'inscrire en binôme professeur LVE/professeur de spécialité.

Enseignement de l'espagnol dans l'académie

Formation initiale

Nous accueillons cette année 10 professeurs stagiaires (9 stagiaires mi-temps et un stagiaire temps complet). Les stagiaires à mi-temps bénéficient d'une alternance intégrative, c'est-à-dire qu'ils auront des classes en responsabilité qu'ils recevront parallèlement une formation au sein de l'INSPE. Je remercie Madame Thibaud et Monsieur Vercher, formateurs INSPE, pour leur travail et leur implication, ainsi que les tuteurs, qui ont encore une fois répondu présents pour accompagner ces nouveaux collègues. La formation initiale est un enjeu essentiel et l'engagement de chacun est nécessaire. Cet accompagnement passe également par l'accueil des étudiants de MASTER MEEF lors de deux périodes de stage. Cette année, la première sera de trois semaines et débutera fin septembre.

Formation continue

Je ne peux que me réjouir du taux important d'inscriptions et de participation aux différents stages disciplinaires proposés chaque année. Cela témoigne de la grande qualité des formations proposées ainsi que l'envie et du besoin de chacun de vous de continuer à se former afin d'accompagner au mieux les élèves qui nous sont confiés. J'espère que cette année encore, les formations proposées au PUF répondront à vos besoins et rencontreront le même succès que les années précédentes.

Public désigné

- En raison de la situation sanitaire et des manipulations qu'elle nécessite, la formation Escape Game (J2) inscrite en public désigné sur le PUF est reportée à une date ultérieure
- La formation « Le document visuel » qui n'a pas pu avoir lieu en 2019-2020 sera reconduite. Il est inutile de vous y inscrire si vous avez été retenu en 2019-2020. Cette journée n'est pas comptabilisée dans votre 3 demandes
- Activités de réception : une demi-journée retour est prévue pour les collègues ayant participé à cette formation en 2019-2020

Candidature individuelle

- Le document visuel (Mme Ricard et Mme Lafond), pour les collègues non-inscrits sur l'année scolaire précédente, p.30
- Les jeux numériques (Mme Roussy-Cousin, Mme Santos), p.30
- Le roman graphique contemporain (Thomas Faye), p.29
- La réforme du lycée pour les professeurs de collège (Sandrine Maud), p. 28

En interlangue

- Webradio (M. Schaffar), p.59
- Pour une correction efficace, (Mme Bisson, M. Vercher, M. Mathias), p.51

Enfin, pour les équipes qui seraient intéressées par une ouverture à l'internationale, une formation est également proposée (Volet B)

La campagne d'inscription du PUF aura lieu du **2 au 28 septembre 2020**. Vous pouvez consulter le catalogue des formations sur le site disciplinaire :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp/spip.php?article707>

Cette année la préparation à l'agrégation interne d'espagnol a pu être. J'adresse tous mes encouragements aux enseignants qui ont décidé de préparer ce concours exigeant et je remercie Monsieur Thomas Faye (FLSH) qui a accepté d'en assurer le pilotage de cette formation.

Comme toujours, je serai mobilisée et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite des expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagerez au quotidien, individuellement et collectivement.

PPCR

Lors de l'année écoulée, 17 professeurs d'espagnol (du 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelon) ont bénéficié d'un rendez-vous carrière et 14 se sont vus proposer une visite d'accompagnement. En raison de la crise sanitaire, un enseignant n'a pas pu bénéficier de son rendez-vous de carrière et sera vu avant décembre 2020.

Dans un souci environnemental, je demanderai aux collègues que je verrai (en rendez-vous de carrière ou en visite conseil) de bien vouloir me transmettre leurs documents au format numérique (par mail ou sur clé USB) et de tenir à ma disposition en version papier les seuls documents indispensables à la séance observée.

Baccalauréat 2021

La réforme du baccalauréat permettra, à partir de la session 2021, de délivrer à chaque élève une attestation de son niveau de langue en LVA et en LVB.

Comme vous le savez certainement, les épreuves communes ont évoluées. Le BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 en précise les nouvelles modalités. Vous trouverez une synthèse sur le site disciplinaire :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/esp/spip.php?article708>

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, notre académie contribue à la conception de la banque nationale de sujets. Je remercie les enseignants que j'ai sollicités pour le travail de qualité qu'ils ont fourni.

Les assistants

Nous devrions accueillir 11 assistants de langue espagnole, soit un de plus que l'année dernière. En effet, un poste d'assistant 1^{er} degré a été créé afin de poursuivre le travail mené dans le bassin de Saint Junien.

Les assistants devraient être accueillis le 1^{er} octobre. En raison de la crise sanitaire actuelle et de la fermeture de certaines frontières, il est possible que les assistants (notamment latinoaméricains) débutent leur contrat plus tardivement. Dans ce cas, il sera prolongé d'autant aux mois de mai et juin.

Je rappelle qu'un guide, à destination des établissements d'accueil, est en ligne sur le site disciplinaire. Il vous indique comment utiliser au mieux les compétences de l'assistant, véritable plus-value pour nos élèves.

Les berceaux d'affectation ainsi que le volume horaire attribué évoluent en fonction des besoins et des demandes qui sont chaque année plus nombreuses. Pour rappel, le cahier des charges est disponible chaque année sur le site académique et doit être retourné dans les délais impartis.

L'ouverture vers l'international

Comme vous le savez, une convention entre l'académie de Limoges et la *Consejería de Canarias*, a été signée en mars 2018. Comme cela a été le cas au premier trimestre 2019, un échange poste à poste de trois mois est prévu pour le premier trimestre 2021. Si la situation sanitaire le permet, trois de nos collègues (dont les candidatures ont été validées en juillet 2020) bénéficieront de cet échange, extrêmement enrichissant tant sur le plan personnel que professionnel.

Le site académique

Le nombre de visites quotidiennes montre l'intérêt de cet outil. Les informations proposées sont variées (textes officiels, stages PUF, réformes, examens, actualité culturelle, etc.) et mises en jour très régulièrement. Vitrine de notre discipline, le site académique vous est ouvert. N'hésitez pas à proposer des informations, des ressources à partager ou la présentation de vos projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Prenez soin de vous.

Sandrine MAUD
Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale
Langues vivantes - Espagnol

